RECTIFICATIFS

Rectificatif à la décision 2012/308/PESC du Conseil du 26 avril 2012 relative à l'adhésion de l'Union européenne au traité d'amitié et de coopération en Asie du Sud-Est

(«Journal officiel de l'Union européenne» L 154 du 15 juin 2012)

Page 10, Instrument d'adhésion de l'Union européenne au traité d'amitié et de coopération en Asie du Sud-Est

a) Second considérant

au lieu de: «CONSIDÉRANT que l'article 18, troisième alinéa, dudit traité tel que modifié par l'article 1er du troisième protocole susmentionné dispose que les organisations régionales dont les membres sont exclusivement des États souverains peuvent adhérer au traité moyennant l'accord de l'ensemble des États d'Asie du Sud-Est, à savoir le Brunei Darussalam, le Royaume du Cambodge, la République d'Indonésie, la République démocratique populaire lao, la Malaisie, l'Union du Myanmar, la République des Philippines, la République de Singapour, le Royaume de Thaïlande et la République socialiste du Viêt Nam,»

lire: «CONSIDÉRANT que l'article 18, troisième alinéa, dudit traité tel que modifié par l'article 1er du troisième protocole susmentionné dispose que les États situés en dehors de l'Asie du Sud-Est et les organisations régionales dont les membres sont exclusivement des États souverains peuvent adhérer au traité sous réserve de l'accord de l'ensemble des États d'Asie du Sud-Est, à savoir le Brunei Darussalam, le Royaume du Cambodge, la République d'Indonésie, la République démocratique populaire lao, la Malaisie, la République de l'Union du Myanmar, la République des Philippines, la République de Singapour, le Royaume de Thaïlande et la République socialiste du Viêt Nam; et».

b) Le troisième considérant est supprimé.

c) Quatrième considérant

au lieu de: «CONSIDÉRANT que les États d'Asie du Sud-Est ont consenti à l'adhésion de l'Union européenne au traité,»

lire: «CONSIDÉRANT que tous les États d'Asie du Sud-Est ont consenti à l'adhésion de l'Union européenne au traité,»

d) Dispositif

au lieu de: «l'Union européenne adhère au traité d'amitié et de coopération en Asie du Sud-Est, avec effet à la date de dépôt du présent instrument.»

lire: «l'Union européenne, après avoir examiné le traité précité tel que modifié par les protocoles, adhère à celui-ci et s'engage à respecter et mettre en œuvre fidèlement toutes les dispositions qui y sont stipulées.»

e) Signature

au lieu de: «EN FOI DE QUOI le présent instrument d'adhésion est signé par [TITRE].»

lire: «EN FOI DE QUOI le présent instrument d'adhésion est signé par le haut représentant de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité.»